



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

---

## Comparaison internationale de prix et de revenus en agriculture

Claire Bessirard

### Résumé

Grâce à la méthode des parités de pouvoir d'achat, la comparaison des niveaux de prix et de revenus agricoles dans l'Europe des « Dix » permet de situer avec plus de rigueur la France vis-à-vis de ses partenaires.

### Abstract

International comparison of agricultural prices and incomes - With the method of purchasing power, the comparison of the levels of agricultural prices and incomes in the E.C makes possible to give more rigorously the position of France towards its partners.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Bessirard Claire. Comparaison internationale de prix et de revenus en agriculture. In: Économie rurale. N°162, 1984. p. 6;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1984.3054>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1984\\_num\\_162\\_1\\_3054](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1984_num_162_1_3054)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## COMPARAISON INTERNATIONALE DE PRIX ET DE REVENUS EN AGRICULTURE

**BESSIRARD Claire**

**Mots-clés :** Pouvoir d'achat, comparaisons internationales.

BAC 48, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. 256.45.55.

**Résumé :** Grâce à la méthode des parités de pouvoir d'achat, la comparaison des niveaux de prix et de revenus agricoles dans l'Europe des « Dix » permet de situer avec plus de rigueur la France vis-à-vis de ses partenaires.

### INTERNATIONAL COMPARISON OF AGRICULTURAL PRICES AND INCOMES

**Summary :** With the method of purchasing power, the comparison of the levels of agricultural prices and incomes in the E.C. makes possible to give more rigorously the position of France towards its partners.

Alors qu'il y a abondance de comparaisons internationales en termes d'évolution des prix et des revenus agricoles, les niveaux absolus sont beaucoup moins bien connus. Le Bureau Agricole Commun commence à combler cette lacune pour les différentes agricultures de la Communauté. De préférence aux taux de change, il utilise comme facteurs de conversion les parités de pouvoir d'achat.

#### La notion de parité de pouvoir d'achat

Lorsque l'on établit des comparaisons internationales, on utilise des grandeurs exprimées dans des monnaies différentes. Pour passer d'une monnaie à l'autre, on se sert habituellement des taux officiels du marché des changes, mais ce faisant on déforme la réalité. En effet, les taux de change sont plus l'expression d'une réalité extérieure (balance commerciale, mouvements de capitaux) que d'une réalité intérieure.

L'abandon du régime des taux de change fixes vers les années 1970 a amené les organismes internationaux de statistique à développer la notion de **parité de pouvoir d'achat**. Actuellement l'OSCE coordonne les calculs de parité de pouvoir d'achat dans la CEE, en Espagne et au Portugal.

La **méthode** employée est assez complexe. Elle vise à comparer le pouvoir d'achat des différentes monnaies par rapport à un même « panier de biens et de services. Celui-ci est représentatif des emplois finals du **Produit Intérieur Brut (PIB)** communautaire. En 1980, l'OSCE a collecté les prix d'environ 1 300 produits de consommation et d'investissement dans chaque pays de la CEE. Les rapports de prix sont calculés pour chacun des produits. Ensuite, les parités de pouvoir d'achat sont établies à partir de ces rapports élémentaires, grâce à une pondération qui tient compte de l'importance de chaque produit dans le PIB national.

Ainsi, la parité de pouvoir d'achat définit le rapport de prix du PIB d'un pays à l'autre de la Communauté. Elle remplace le taux de change monétaire dès lors qu'il s'agit de comparer les flux intérieurs en termes réels.

#### Les niveaux de prix communautaires

Nous présentons ici des résultats pour 1982 qui constituent une actualisation d'une précédente étude (*Cahiers du Bac 82/3*).

En termes de pouvoir d'achat, le niveau de prix des céréales est en France le plus bas de toute la Communauté. En RFA le prix du **blé tendre** lui est supérieur de 15 %. Les différences de prix sont plus importantes encore pour l'orge et le maïs. Le prix du **lait** français n'est pas plus élevé que celui des pays du Nord de l'Europe, bien au contraire : l'écart varie de 4 % pour l'Irlande à 9 % pour les Pays-Bas et la RFA. A l'inverse, les niveaux de prix néerlandais, allemands et danois sont plus bas que les français pour les **veaux de boucherie, les vaches et les porcs**. Les différences sont sans doute liées à des problèmes de compétitivité mais elles doivent être rapprochées des coûts d'approvisionnement différents selon les pays.

Si l'on excepte l'Italie, c'est en France que le **tourteau de soja** coûte le plus cher. Les Pays-Bas et l'Allemagne se situent de 30 % à 15 % au dessous du niveau français. Ici, l'avantage des pays à monnaie forte pour les produits importés est particulièrement net, sans compter les facilités d'approvisionnement. Cet effet se retrouve dans les prix de l'**aliment complémentaire pour vaches laitières**. Il est défavorable aux producteurs français pour lesquels, on l'a vu, le prix du lait est le plus bas de toute l'Europe.

#### Les niveaux de revenus agricoles

La comparaison des niveaux de revenus est plus délicate que celle des prix car il faut retenir un indicateur identique dans chaque pays de la CEE. Ce but est loin d'être atteint. Cette difficulté d'harmonisation nous conduit à ne considérer que les ordres de grandeur des résultats : en 1981 et en 1982, le revenu agricole net moyen par unité de travail agricole est le double aux Pays-Bas et en Belgique, de celui de la France, de la RFA ou de l'Irlande.

A titre exploratoire, la méthode des parités de pouvoir d'achat a commencé à être appliquée aux pays concurrents de la Communauté : Etats-Unis, Australie, etc. Les écarts de prix entre la CEE et ses principaux concurrents seraient plus faibles que ce que l'on pense généralement, compte tenu des systèmes d'aides différents.